

TOUT AUTRE CHOSE
Association loi 1901
Siège : 13, rue Rodier, 75009 Paris
Siret : 501147920 00018

RAPPORT MORAL ET FINANCIER **ANNEE 2010**

PREMIERE PARTIE : RAPPORT MORAL

I - PETIT RAPPEL HISTORIQUE

L'Association Tout Autre Chose est née fin 2007 d'une volonté de créer un lieu convivial de quartier dans une optique de renforcement du lien social entre habitants. Partant de l'idée que la table et la prise d'un repas sont un moment privilégié dans la journée et peuvent de ce fait contribuer à rapprocher, il a été prévu que l'un des pôles de l'Association serait une table d'hôtes. Il était espéré que cette activité, par nature lucrative, permettrait à la fois de fédérer le quartier et de dégager un revenu permettant de générer pour l'Association une certaine capacité d'auto-financement.

C'est dans cette optique que les deux membres fondateurs de l'Association ont chacun fait une avance en compte courant à l'Association, lui permettant d'acheter un fonds de commerce de restaurant situé dans le quartier souhaité. Ce fonds de commerce a été acheté par Tout Autre Chose en septembre 2007. Après des travaux de remise en état et en conformité, travaux financés par la SCI ayant acheté les locaux, l'Association a pu ouvrir ses portes le 7 janvier 2008.

Parallèlement à la table d'hôtes, Tout Autre Chose a dès l'origine proposé un lieu d'écoute ouvert à tous, sans obligation de consommation, disposant d'un coin salon pour discuter ou tout simplement se poser, d'une bibliothèque amplement fournie avec un prêt gratuit de livres et d'un point informatique avec accès internet.

II - TABLE D'HOTES

1- Fonctionnement de la table d'hôtes

La table d'hôtes est ouverte chaque déjeuner en semaine. A terme, en fonction de la demande et des possibilités d'avoir d'autres bénévoles ou d'embaucher d'autres salariés, il pourrait être envisagé d'ouvrir certains soirs et/ou une partie du week-end, pour lequel une demande est observée.

Les repas, préparés chaque matin par les cuisinièr(e)s bénévoles (actuellement au nombre de 6, travaillant seules ou en binôme) avec, dans la mesure du possible, des produits frais et de saison, réunissent les voisins –habitants du quartier ou y travaillant– et contribuent fortement à la vie de l'Association. Après une légère augmentation de la fréquentation de la table d'hôtes en 2009, 2010 a enregistré un petit recul, de l'ordre de 9%, analysé comme étant la conséquence de la situation économique tendue. Pendant cette même année 2010, plusieurs des restaurants de la rue Rodier ont en effet fermé et/ou changé de propriétaire. Une belle embellie a toutefois été notée fin de l'année 2010, laquelle s'est poursuivie en janvier 2011. Un important effort de communication a été fait dans ce sens.

Chaque jour, la table d'hôtes propose une ou deux entrées au choix, un ou deux plats du jour et un dessert. Le prix moyen du plat du jour est de 11 €, une formule entrée/plat ou plat/dessert est proposée à 14 €, et à 17 € pour entrée, plat et dessert. Lorsque cela est possible, la cuisine privilégie les produits bénéficiant du label « bio » et en tout état de cause de qualité supérieure : le pain est biologique, de même que les oeufs et une partie des légumes, la viande et le poisson labellisés. L'Association essaie également de travailler avec les commerçants du quartier, tels le boulanger, un fromager, un vendeur de primeurs biologiques du marché d'Anvers.

La majorité des clients continue à venir plusieurs fois par semaine voire, pour certains, chaque jour. Cela a visiblement servi à créer des liens entre voisins qui, sans se connaître, se croisaient régulièrement. Tout Autre Chose est ainsi devenu pour un nombre croissant de personnes du quartier un lieu de rendez-vous où des voisins ou collègues aiment se retrouver pour manger, apprendre à mieux se connaître et discuter. Il n'est pas rare que certaines tables soient encore occupées jusqu'à 16 heures, bien après la fin du repas.

Petit à petit, surtout depuis le début de l'année 2009, quelques personnes sans abri du quartier ont également osé pousser la porte et viennent nous voir pour un peu d'écoute, un café, emprunter un livre, demander un conseil. Certains nous proposent leur aide pour le cas où nous aurions besoin d'un coup de main (livraison de courses par exemple). De même, certains des seniors touchés dans le cadre de l'action « rompre l'isolement des personnes âgées » viennent maintenant manger de temps en temps.

Les clients de la table d'hôtes, à qui le projet associatif a été expliqué -une note de présentation de l'Association est remise à tout nouveau client- ont compris le but de la table d'hôtes et se savent être la source principale de financement de l'Association. Ceci contribue largement à fédérer le quartier et à donner aux habitants un sentiment de vraie participation au projet ce qui, nous le verrons plus loin, déborde sur son aspect social.

De même, plusieurs clients proposent leurs services à titre bénévole en cas de besoins ponctuels, par ex. lorsqu'un membre de l'équipe permanente est absent, et un nombre toujours plus important cotise par ailleurs à l'Association.

2- Organisation du service

La table d'hôtes est actuellement organisée autour de l'équipe suivante :

- six cuisinièr(e)s bénévoles, dont l'une est par ailleurs la présidente de l'Association ;
- une aide-cuisinière salariée à temps partiel ;
- une employée polyvalente, qui aide en cuisine et s'occupe de la vaisselle et du ménage. Elle aussi a commencé comme bénévole et a pu être embauchée en contrat aidé à partir du 1er février 2009 ;
- 3 bénévoles réguliers pour le service en salle, dont l'une est présente depuis l'ouverture.

D'autres bénévoles occasionnels, par ailleurs clients de la table d'hôtes, viennent donner un coup de main de temps à autre, en cas de besoin. Une des seniors touchée dans le cadre de la nouvelle action « Rompre l'isolement des seniors » vient de proposer une journée de bénévolat par semaine.

Le contrat aidé de l'employée polyvalente est arrivé à son terme le 2 février 2011 et les aides ne sont plus reconductibles, le maximum de nombre de mois aidés (24 mois) ayant été atteint. Les subventions perçues sur 2010 n'ont pas été suffisantes pour pérenniser cet emploi, mais le contrat de la salariée a en tout état de cause été reconduit, l'Association ne souhaitant pas que cette salariée se retrouve contrainte de vivre des minima sociaux comme cela était le cas avant son embauche. De nouvelles demandes de subvention seront présentées en 2011 pour les compléments nécessaires. Des contacts ont par ailleurs été noués avec une association accompagnant les chômeurs dans leur recherche de retour à l'emploi, pour voir si une aide de leur part peut être obtenue.

III – ACTIONS SOCIALES

L'année 2010 a été une année de fort développement des actions sociales envers les personnes en difficulté et/ou en isolement. Outre les actions générales d'accueil, d'écoute et d'assistance et d'accompagnement gratuits dans les domaines administratifs et juridiques, l'Association a lancé à l'été 2010 un projet destiné à sortir les seniors de l'isolement, dans le cadre d'un appel à projet du Fonds Social Européen (FSE).

A – Assistance et accompagnement

Pour rappel, l'assistance et l'accompagnement sont apportés soit dans le cadre de permanences assurées en coopération avec l'association Nouvelles Voies, avec laquelle Tout Autre Chose a signé une convention de partenariat, soit par des consultations données par la Présidente de Tout Autre Chose. Ces services sont proposés à titre gratuit à toute personne en difficulté qui en fait la demande. Malheureusement, l'absence de subventions pour cette activité spécifique malgré la demande déposée par Nouvelles Voies auprès de la Mairie de Paris a conduit Nouvelles Voies à réduire ses permanences, qui sont passées fin 2010 à un rythme bi-mensuel plutôt qu'hebdomadaire, le financement de cette permanence réduite

étant pour une toute petite partie assuré par les revenus de la table d'hôtes. Tous efforts sont déployés pour convaincre la Mairie de Paris de l'importance de l'action (cf. ci-dessous pour les chiffres). Le passage en rythme bi-mensuel a en effet malheureusement eu pour conséquence directe un rallongement des délais nécessaires pour obtenir un rendez-vous, au détriment du public concerné.

1- Déroulement des permanences

Les permanences ont démarré en mai 2008, d'abord en rythme bi-mensuel puis, face à la demande croissante, chaque jeudi de 15h à 18h au cours de l'année 2010. Comme indiqué ci-dessus, le rythme bi-mensuel a dû être rétabli. Les rendez-vous sont pris soit par le personnel d'accueil de l'Association Tout Autre Chose, soit directement par le personnel de Nouvelles Voies.

En 2010, 46 permanences ont été tenues sur 10 mois avec 191 rendez-vous avec 141 personnes différentes, soit plus du double des rendez-vous tenus en 2009. 35% des dossiers ont donné lieu à des accompagnements individuels après rendez-vous, ce qui représente un nombre d'heures total de travail d'environ 340 heures.

Les personnes nous ont été orientées par les centres sociaux du 18^e arrondissement, la Mairie du 9^eme, le C.A.S. du 9^eme, d'autres associations du 9^eme et le bouche à oreille.

2- Types de demandes

Les demandes formulées par les personnes reçues lors des permanences ont évolué depuis 2009 et se répartissent principalement comme suit :

- . Droit du travail et problèmes de retraites : 13 % ;
- . Droit de la famille : 18 % ;
- . Droit du logement : 28 % ;
- . Consommation (dont surendettement) : 13 %
- . Droit des étrangers : 21 % ;

Nous retrouvons ici l'une des problématiques principales à Paris, à savoir les difficultés liées au logement.

3- Réponses apportées

Les réponses qui ont été apportées aux personnes reçues se répartissent comme suit :

- . Rédaction d'un courrier : 8,2 % ;
- . Aide administrative : 8,2 %, avec rédaction de dossiers administratifs et recherches de solutions avec les administrations concernées (C.A.F., Pôle Emploi, Sécurité Sociale, Impôts)

. Information Juridique : 34,6 %, avec confirmation par un avocat

. Mise en place d'un accompagnement individuel : 49,1 %, cela concerne essentiellement les problèmes de droit du travail et de surendettement, pour lesquels nous avons été amenés à revoir les personnes en dehors des permanences pour les accompagner dans leurs démarches, éventuellement à constituer un dossier d'aide juridictionnelle et à les orienter vers un avocat.

On notera une augmentation importante des accompagnements individuels au-delà des permanences, avec des situations complexes à gérer.

4- Synthèse de l'action en permanences

Cette permanence est de plus en plus fréquentée, par des habitants majoritairement du quartier et plus généralement des 9ème et 18ème arrondissements.

Le public est réparti selon les tranches d'âge suivantes :

- . moins de 25 ans : 2,5 %
- . de 25 à 35 ans : 15,7 %
- . de 35 à 50 ans : 30,8 %
- . de 50 à 65 ans : 33,3 %
- . plus de 65 ans : 17,6 %

On note une très forte augmentation des plus de 65 ans, et une forte proportion, au total, des plus de 50 ans.

5- Assistance administrative et juridique ponctuelle

Parallèlement aux permanences, dont la périodicité, qu'elle soit hebdomadaire ou, à fortiori, bi-mensuelle, ne permet pas de faire face à toutes les demandes, la Présidente consacre une part de son temps à recevoir les personnes en difficulté dont la situation ne permet pas d'attendre le prochain rendez-vous libre. Lorsque cela est possible, les dossiers sont traités immédiatement, sinon un début de réponse est apporté et la personne redirigée vers la plus prochaine permanence ou vers l'un des avocats travaillant avec Nouvelles Voies. L'objectif est de ne jamais laisser un demandeur sans une amorce de réponse.

B – Rompre l'isolement des Seniors

Comme cela avait été annoncé dans le Rapport Moral et Financier de l'année dernière, l'Association a voulu se tourner vers les personnes isolées et a ainsi répondu en juillet 2010 à un appel à projets du Fonds Social Européen (FSE), en présentant une action destinée à rompre l'isolement des seniors. Afin de toucher une population largement dé-socialisée, l'Association s'est fixé comme mission d'aller au devant des personnes âgées -identifiés notamment avec l'aide des commerçants du quartier et par une large diffusion de tracts- et de leur proposer des activités

participatives : ateliers lecture, écriture, jeux, bricolage, initiation informatique, cuisine, partage de récits de vie, etc... L'action a été mise en place en collaboration avec les acteurs institutionnels de l'arrondissement : la Mairie, le PPE et le CAS, lesquels ont été sollicités pour communiquer sur l'action et par là, en élargir le champ d'action. Le FSE a accepté de financer le projet sur une phase de lancement de six mois, permettant ainsi l'embauche par l'Association d'une animatrice-coordinatrice à temps plein chargée de démarrer le projet.

L'objectif fixé lors de l'écriture du projet était de 40 seniors au 31 décembre 2010. Cet objectif a été dépassé -46 seniors touchés au 31 décembre 2010- et à la date de rédaction du présent Rapport, 60 seniors ont poussé la porte de l'Association, pour un total de 672 visites sur 5 mois. Certaines personnes viennent chaque jour et participent activement à l'ensemble des activités proposées. Les témoignages recueillis dans le cadre de la préparation du compte-rendu d'exécution demandé par le FSE mettent en relief l'importance de l'action pour les personnes touchées qui ont retrouvé une vie sociale et un partage avec d'autres.

L'ampleur de l'action est devenue telle que l'animatrice-coordinatrice embauchée à l'été 2010 ne pouvait, et ne peut, à elle seule gérer et animer l'ensemble des activités proposées. Une étudiante préparant son diplôme d'animatrice sociale a été prise en stage dès le démarrage pour une période de 7 mois et une assistante animatrice est en cours d'embauche en contrat aidé. Des bénévoles participent également, notamment pour l'animation de l'atelier écriture, et certains des seniors commencent à proposer leurs compétences pour certaines activités.

Devant l'importance de l'action pour le public touché, l'un des objectifs principaux de l'Association sur l'année 2011 va donc être de trouver les financements nécessaires pour son maintien et son développement, l'aide du FSE ayant pris fin au 31 décembre. A ce jour, l'Association s'est déjà rapprochée d'une caisse de retraite, AG2R La Mondiale et a sollicité une subvention d'investissement pour lui permettre d'acheter les matériels nécessaires à certaines des activités proposées (ordinateurs, matériel de cuisine et d'activités manuelles). Un financement va être demandé à la Mairie de Paris pour aider à la prise en charge des salaires des animatrices.

C- Participation aux actions du 9ème arrondissement

En complément des actions décrites ci-dessus, l'Association s'est fortement engagée dans diverses actions de démocratie participative et de solidarité menées dans l'arrondissement.

Tout Autre Chose a ainsi été nommée par la Mairie au Conseil des Sages et a été élue au bureau du CICA. Elle fait activement partie de la Commission Solidarité décidée par le CICA et s'est à ce titre donné pour objectif de mettre en place un maillage associatif avec le plus grand nombre possible d'associations oeuvrant dans la solidarité. Le but recherché par ce maillage est de mettre sur pied un réseau associatif fort permettant de toucher le plus possible de personnes en difficulté et de proposer une gamme de services et d'assistance gratuits recouvrant la totalité des besoins recensés, des besoins fondamentaux -nourriture, toit, santé, travail- aux besoins complémentaires allant de l'éducation (alphabétisation, français langue

étrangère, soutien aux devoirs, assistance face aux difficultés administratives ou juridiques, ...) à l'accès à la culture, le tout dans un cadre permettant de lutter contre les injustices, l'exclusion et l'isolement. Ce projet regroupe déjà un peu plus d'une dizaine d'associations et Tout Autre Chose a décidé d'engager un jeune en service civique dont la mission sera notamment de mettre en place les outils informatiques et de communication nécessaires au fonctionnement optimal du maillage. Un premier compte rendu des actions engagées à ce jour sera fait lors de la prochaine réunion publique du CICA prévue le 3 mars prochain.

Par ailleurs, Tout Autre Chose a répondu positivement à la demande formée par le Centre Valeyre pour une coopération à la remise en activité du foyer central du Centre, au travers de la confection et de la vente de gâteaux pour les nombreux jeunes qui fréquentent le Centre Valeyre. Au-delà du rôle de re-dynamisation du foyer du Centre Valeyre, cette action pourra permettre d'augmenter la visibilité de Tout Autre Chose.

Enfin, Tout Autre Chose s'est activement engagée dans le projet de création d'une régie de quartier dans le 9ème arrondissement, projet lancé en concertation entre la Mairie et les habitants du 9ème, et s'est engagée auprès de la Mairie à faire partie de l'association de pré-figuration devant être constituée pour lancer le projet.

D - Autres actions

Parmi ses autres actions, Tout Autre Chose a proposé à l'association Siloë, association de prévention dont les éducateurs de rue suivent un grand nombre d'adolescents de l'arrondissement, des ateliers de cuisine/repas convivial pour les mères, pour un moment de partage et de détente en dehors des contraintes et difficultés de leurs vies. Un premier atelier s'est tenu le 5 février 2011 et il est prévu d'en organiser d'autres.

L'Association accueille également à titre gratuit, depuis le début de l'année 2009, les réunions mensuelles du groupe fondateur du Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs -RERS- du 9ème, ainsi qu'un certain nombre des échanges qui ont lieu dans le cadre du RERS.

Enfin, Tout Autre Chose met son local à disposition des habitants du quartier, dont les appartements sont souvent très petits, pour des fêtes d'anniversaires ou autres, moyennant une petite contribution aux frais ou une adhésion à l'association.

Ces diverses utilisations du lieu contribuent fortement à la vie du quartier et à mieux faire connaître l'Association.

3. Perspectives pour l'année 2011

L'année 2011 se présente comme une année très active, dans la continuité du 2nd semestre 2010 avec, d'une part, un renforcement des actions sociales envers les personnes isolées ou en difficulté et, d'autre part, le développement du maillage avec les autres associations de solidarité présentes dans le 9ème arrondissement.

1- Table d'hôtes

L'année a très bien démarré, tant par une bonne fréquentation de la table à midi que par les repas privés commandés pour certains soirs, qui représentent une source de revenus que l'Association souhaite développer (sachant que ces repas privés ne peuvent avoir lieu plus d'une ou deux fois par mois, les bénévoles n'étant que très rarement disponibles le soir). Il est espéré que la légère baisse du chiffre d'affaires constatée en 2010 sera rapidement compensée.

Le premier contrat aidé de l'Association est arrivé à son terme le 31 janvier 2011 et l'Association a décidé de le pérenniser, notamment grâce aux subventions perçues en 2010, lesquelles permettront de couvrir une partie du coût de la salariée. Il est espéré que des subventions seront accordées pour 2011 pour la partie du salaire de l'aide-cuisinière non couverte par les aides de l'Etat, lesquelles ont diminué et dont le renouvellement n'est pas certain.

Parallèlement et dans la continuité de 2010, l'équipe chargée de la table d'hôtes à continué de s'étoffer, avec l'arrivée de nouvelles bénévoles, notamment en cuisine. La Présidente continue ainsi de dégager du temps pour la gestion des autres activités de l'Association. Il est par ailleurs prévu que le nombre de bénévoles en cuisine permette de fortement réduire les semaines de fermeture de la table d'hôtes, augmentant ainsi la capacité d'auto-financement de l'Association.

2- Permanences et accompagnement

Comme indiqué plus haut, les permanences ont du être repassées à un rythme bi-mensuel, notre partenaire Nouvelles Voies n'ayant obtenu en 2010 aucune subvention de la Mairie de Paris pour son action. L'Association continue de contribuer au coût des permanences à sa mesure (2.000 euros sur l'année 2010, comme pour l'année précédente), mais n'a pas les moyens de faire plus. Nouvelles Voies ne pouvant se permettre de porter le coût des permanences (12.000 euros sur année pleine pour une permanence hebdomadaire), il est fortement espéré que la Mairie du 9ème arrondissement et la Mairie centrale de Paris pourront cette année contribuer au financement de ce coût. L'importance des permanences n'est en effet plus à démontrer, et les demandes de rendez-vous, dont certains la conséquence de référencement provenant du CAS et d'autres associations du 9ème, n'ont fait qu'augmenter. Il résulte de l'espacement des permanences qu'il faut aujourd'hui attendre en moyenne 4 à 6 semaines pour un rendez-vous, ce qui est excessivement long.

En dehors des permanences, la Présidente de l'Association continue à recevoir les personnes ne pouvant attendre un rendez-vous, mais son emploi du temps très chargé ne lui permet pas de consacrer autant de temps à cette action d'écoute et d'assistance qu'il serait nécessaire.

3- Action auprès des seniors

Cette action a rencontré un tel succès dès son démarrage à l'été 2010 qu'il est prévu de la maintenir tout en augmentant le nombre de personnes touchées. Il sera pour cela indispensable d'obtenir des financements, cette action ne pouvant être assurée par des bénévoles dont la disponibilité n'est pas suffisante pour couvrir l'amplitude horaire des activités proposées (de 9h à 18h30 tous les jours en semaine). Il faut noter à ce titre que les seniors rencontrés sont tous demandeurs d'une ouverture le week-end. Seule une nouvelle embauche permettrait de répondre à cette demande.

Afin de diversifier ses sources de financement, l'Association entend solliciter tant la Mairie de Paris que les donateurs privés, fondations d'entreprises ou autres. Une demande de reconnaissance du statut d'intérêt général va être déposée auprès des services fiscaux pour permettre aux éventuels donateurs privés de déduire une partie de leurs dons de leurs revenus imposables.

4- Maillage associatif

L'année 2011 devrait voir aboutir ce projet lancé en 2010, avec notamment l'assistance apportée par un jeune en service civique, dont la mission est prévue de démarrer au 1er mars 2011. Il est prévu que ce maillage augmente la visibilité des associations de solidarité dans l'arrondissement et, par voie de conséquence, leur efficacité auprès des publics en difficulté.

5- Communication

Outre la plaquette de présentation de l'Association, aujourd'hui très largement distribuée, et les articles qui paraissent régulièrement dans la presse et les publications de la Mairie ou de la Maison des Associations, une page facebook a été créée, qui commence à avoir du succès et une certaine visibilité. Des clients de la table d'hôtes ainsi qu'une récente nouvelle bénévole ont connu l'Association par cette page. Elle est mise à jour presque chaque jour avec le menu du jour et des informations sur les actions en cours. Les articles paraissant sur Tout Autre Chose y sont également postés.

Il est toujours prévu de créer un site web, mais là encore, le temps manque. Un jeune bénévole expert en informatique va être sollicité.

6- Subventions

2010 aura vu le début de la reconnaissance des actions de l'Association, avec l'octroi des premières subventions : 2.000 euros de la Mairie du 9ème (fonds du Maire) et 6.000 euros de la Mairie Centrale dont 2.000 euros de la Direction de la Vie Associative et 4.000 euros de la Direction de l'Economie Sociale et Solidaire. Les demandes pour l'année 2011 seront plus importantes, en ligne avec le développement des activités de l'Association. Il est ainsi prévu de demander 10.000 euros à la DASES, 6.000 euros à la Direction de la Vie Associative et 10.000 euros à la Direction de l'Economie Sociale et Solidaire. Ces sommes, même si elles devaient

être allouées intégralement, ne seront pas suffisantes pour couvrir l'intégralité des salaires non couverts par les aides de l'Etat et par les ressources de la table d'hôtes. Ainsi, des demandes seront également faites auprès de financeurs privés.

DEUXIEME PARTIE : RAPPORT FINANCIER

1. Présentation du bilan comptable

Nous vous présentons dans le tableau ci-dessous le résumé du bilan comptable de l'année 2010, établi par notre expert comptable, le cabinet Sanetis (successeur de l'Orge). Le bilan et le compte de résultat complets sont en pièces jointes.

Ce bilan englobe tant l'activité lucrative, représentée par la table d'hôtes, que l'activité non-lucrative, représentée par les activités sociales. Nous vous rappelons que l'activité lucrative est soumise à l'impôt sur les bénéfices. Aucun impôt ne sera dû toutefois pour l'année 2010, la légère baisse de chiffre d'affaires ayant eu pour conséquence une perte.

Compte de résultats	2010	2009	
Effectif au 31.12	3	2	
Effectif moyen de l'année	2,5	2	
<u>Produits exploitation</u>			
Recettes table d'hôtes	45.964 €	50 759 €	
Produits exceptionnels	300 €		
Subventions d'exploitation	38 895 €	16 420 €	
Autres produits	5 028 €	2 270 €	
<u>Charges d'exploitation</u>			
Charges externes	48.922 €	44.819 €	
Charges exceptionnelles			
Salaires et charges sociales	26.716 €	19.422 €	
<u>Produits non lucratifs (cotisations)</u>	4.960 €	1.450 €	
<u>Résultat d'exploitation</u>	7 438 €	(2 194) €	
<u>Résultat de l'exercice</u>			
Secteur lucratif	(3.862) €	2.848 €	
Secteur non lucratif	11.600 €	(5.806) €	
<u>Résultat global lucratif + non lucratif</u>	7.737 €	(2 194) €	

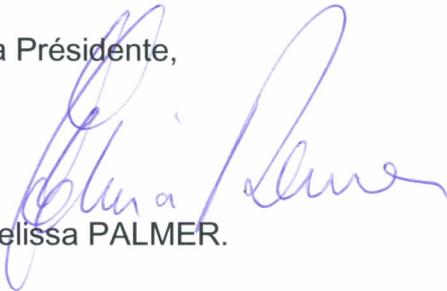
Cette troisième année d'activité, pour sa partie lucrative, a été décevante avec la baisse constatée de 10% du chiffre d'affaires, baisse qu'il convient toutefois de replacer dans un contexte de crise économique qui a vu plusieurs restaurants de la rue Rodier déposer le bilan. La table d'hôtes reste l'une des seules tables de la rue encore existante après trois années d'activité, conséquence à la fois de prix très raisonnables et de l'adhésion des voisins au projet. Il n'en reste pas moins qu'il conviendra de faire des efforts afin de renforcer les résultats de l'activité lucrative, sans laquelle l'Association ne pourrait que très difficilement survivre, sauf à faire un appel nettement plus conséquent aux subventions publiques.

Cela dit, il est rappelé qu'outre le paiement des charges courantes (loyer, achat de produits solides et liquides pour la cuisine, gaz, électricité, eau, assurance), le revenu généré par la table d'hôtes permet également à Tout Autre Chose de rembourser l'un des compte courants lui ayant permis d'acheter le fonds de commerce (le second étant bloqué pendant la durée du remboursement du premier, étalé sur 7 ans, afin de ne pas trop peser sur les comptes).

Je vous propose d'affecter le résultat de cet exercice, qui se monte à + 7 738 €, au compte de report à nouveau, lequel se montera alors à + 2 051 €.

Nous tenons, pour terminer, à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe, tant salariée que bénévole, pour leur soutien et leur foi dans le projet.

La Présidente,



Melissa PALMER.